



# PLFSS : NOTRE SALAIRE EN DÉPEND !



**NOUS SOIGNONS,  
LA SOCIÉTÉ DOIT  
NOUS RECONNAÎTRE !**

Le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) fixe chaque année les budgets de la santé et de la protection sociale.

**Ce texte est soumis aux votes des parlementaires.**

## COMMENT ÇA MARCHE ?



Le gouvernement présente le PLFSS



Les député-es et sénateur-rices le votent



Le budget de la Sécurité sociale est décidé



Ce budget détermine les moyens pour nos établissements... et donc nos salaires !

## POURQUOI LE PLFSS IMPACTE NOTRE SALAIRE ?



### 1. LE BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS

Le PLFSS détermine les moyens alloués aux cliniques, EHPAD, SSR, services à domicile...



Moins de budget = moins de moyens



### 2. LES MESURES SALARIALES

Revalorisation du point d'indice, primes, heures supplémentaires... dépendent du PLFSS.



Pas de budget prévu = pas d'augmentation



### 3. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Formations, effectifs, matériel, lits, services... tout dépend des financements.



Moins de moyens = conditions de travail dégradées



### 4. NOTRE PROTECTION SOCIALE

Retraites, indemnités journalières, couverture maladie, handicap... dépendent du PLFSS.



Des coupes budgétaires = moins de droits

## NOS REVENDICATIONS CGT

- ✓ Un budget à la hauteur des besoins
- ✓ La revalorisation immédiate des salaires et des carrières.
- ✓ 300 € net pour toutes et tous
- ✓ L'égalité salariale femmes / hommes
- ✓ Des embauches massives et statutaires
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité
- ✓ Le 100 % Sécu pour une santé gratuite, accessible à toutes et tous



**ASSEZ DE PROMESSES,  
DES MOYENS  
MAINTENANT !**

**LE PLFSS, C'EST NOTRE COMBAT !  
MOBILISONS-NOUS POUR NOS SALAIRES,  
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET UNE SANTÉ  
PUBLIQUE ET PRIVÉE DE QUALITÉ !**



**SE SYNDIQUER À LA CGT,  
C'EST SE DONNER PLUS  
DE FORCE POUR GAGNER !**